



Paris, lundi 2 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04462

Pris en application :

Code des transports

Arrêté préfectoral n°2021-360

Fouilles archéologiques (plongées subaquatiques)**SEINE - BIEF DE LA CAVE****Communes de HERICY, FONTAINE-LE-PORT et SAMOIS****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 14/08/2021 de 09:30 à 16:00

o Seine à l'amont de Paris

entre les pk 94.500 et pk 95.000 - Toute la largeur de la voie

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 14/08/2021 de 09:30 à 16:00

o Seine à l'amont de Paris

entre les pk 94.500 et pk 95.000 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Dans le cadre des plongées subaquatiques autorisées par le Préfet de région et organisées par le groupement de recherches archéologiques subaquatiques, Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de voie d'eau sont appelés à respecter les présentes mesures temporaires.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

15/08/2021

UTI Seine-Amont

2, quai de la Tournelle

75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT